



SERVICE ENFANCE – JEUNESSE  
Communauté de Communes du Lautrécois – Pays d'Agout  
Maison du Pays – 81220 SERVIES  
05 63 70 52 67 - anim.jeunesse@cclpa.fr

## Informations pour les séjours ski enfance et jeunesse 2026

### PORTAIL FAMILLES :

Les préinscriptions se font uniquement sur le portail familles (accessible via [www.cclpa.fr](http://www.cclpa.fr)). Les familles doivent créer leur compte. Une fois le compte validé par le service, la famille pourra préinscrire son enfant au séjour ski.

### Les critères de sélection :

Chaque dossier est étudié par le service via les critères ci-dessous. Un retour sera fait aux familles la semaine du 19 janvier 2026 via le portail familles.

**La CCLPA ne prendra aucune préinscription par mail ou par téléphone.**

Dans le cas où une forte demande de préinscription surviendrait, la CCLPA se réserve le droit d'utiliser dans l'ordre les critères de sélection ci-dessous :

- Être à jour des règlements
- Résider sur le territoire
- Être primo demandeur du séjour ski
- Le nombre de participations à des séjours sur les douze derniers mois

**S'il reste encore un trop grand nombre d'inscrits après application de ces critères de sélection, un tirage au sort par le service "Enfance-Jeunesse" sera mis en place.**

### Tarification séjour ski :

Allocataire CAF du Tarn						
0<QF<499	500<QF<699	700<QF<899	900<QF<1099	1100<QF<1299	QF>1300	MSA
135€	180€	205€	230€	260€	290€	260€

*Un supplément de 25€ sera appliqué aux familles ne résidant pas sur le territoire du Lautrécois-Pays d'Agout.*